

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 23/425

### **Le conseil d'administration du FMI conclut les premières revues de la facilité élargie de crédit (FEC) et du mécanisme élargi de crédit (MEDC) de la Côte d'Ivoire**

Le 4 décembre 2023

- Le Conseil d'administration du FMI a conclu les premières revues des accords de 40 mois au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) et du mécanisme élargi de crédit (MEDC) avec la Côte d'Ivoire, ce qui permet au pays d'avoir immédiatement accès à environ 495 millions de dollars américains.
- La mise en œuvre du programme a été forte jusqu'à présent, tous les critères quantitatifs et les repères structurels ayant été respectés. La Côte d'Ivoire poursuit son engagement d'une consolidation budgétaire basée sur la mobilisation des recettes pour assurer la viabilité des finances publiques et de la dette et pour créer un espace fiscal et mettre en œuvre son ambitieux programme de réformes structurelles.
- Les autorités ivoiriennes ont pris des mesures pour renforcer la stabilité macroéconomique et corriger les déséquilibres budgétaires et extérieurs croissants alors que l'économie a été durement touchée par le triple choc de la pandémie de Covid-19, du resserrement financier mondial et des retombées négatives de la guerre de la Russie en Ukraine.

**Washington, DC:** Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu les premières revues au titre de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) et de l'accord au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) pour la Côte d'Ivoire.

Les accords FEC/MEDC de 40 mois avec un accès total de 2 601,6 millions de DTS (environ 3,5 milliards de dollars US ou 400% de la quote-part de la Côte d'Ivoire au FMI) ont été approuvés par le Conseil d'administration du FMI le 24 mai 2023. L'achèvement des premières revues des accords FEC/MEDC permet à la Côte d'Ivoire d'accéder immédiatement au deuxième décaissement d'un montant total de 371,657 millions de DTS ou 495.288 millions de dollars américains.

La performance du programme a été forte. L'économie ivoirienne a été confrontée aux retombées négatives de la guerre en Ukraine et au resserrement monétaire mondial. Les subventions directes et indirectes visant à réduire les pressions sur les prix, l'augmentation des dépenses de sécurité et la détérioration des termes de l'échange dans un contexte de forte demande intérieure ont entraîné une aggravation des déséquilibres macroéconomiques en 2022. Dans le cadre des accords FEC/MEDC, les autorités ont entamé un assainissement budgétaire décisif en 2023, notamment en augmentant la mobilisation des recettes intérieures. Elles ont également poursuivi la mise en œuvre de leur plan de développement national par le biais d'importantes réformes structurelles visant à améliorer le climat des affaires et la participation du secteur privé au développement du pays. La croissance est restée résiliente, estimée à environ 6½% en 2023, tandis que le déficit du compte courant et le déficit budgétaire devraient diminuer par rapport à 2022, respectivement de 1,6 et 1,1 % du PIB.

Après la discussion du Conseil d'administration, M. Okamura, président par intérim et directeur général adjoint, a fait la déclaration suivante :

« La performance de la Côte d'Ivoire dans le cadre du programme soutenu par le Fonds a été forte, reflétant l'engagement des autorités à consolider la stabilité macroéconomique. La croissance est l'une des plus élevées en Afrique depuis plus d'une décennie et le pays a réalisé l'assainissement budgétaire le plus important de la région de l'UEMOA au cours des six derniers mois. Les efforts de réforme soutenus contribueront à maintenir un risque modéré de surendettement dans un contexte extérieur encore difficile.

« La poursuite de l'assainissement budgétaire envisagée dans le budget 2024 sera soutenue par des mesures de politique fiscale de qualité et permanentes, ainsi que par des réformes de l'administration fiscale et douanière. Ces mesures permettront d'atteindre l'objectif de déficit de l'UEMOA de 3% du PIB d'ici 2025 et de réduire les risques de viabilité de la dette du pays.

« Soutenir la mobilisation des recettes intérieures à moyen terme reste une priorité évidente, afin de générer l'espace fiscal nécessaire pour financer une transformation économique plus profonde vers le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. À cette fin, l'élaboration, la publication et la mise en œuvre de la stratégie à moyen terme nécessiteront un engagement significatif avec les parties prenantes afin d'assurer l'adhésion à la refonte nécessaire du système fiscal, et en particulier la rationalisation ou l'élimination des exonérations fiscales de la TVA et des dépenses fiscales.

« La préservation de l'espace budgétaire sera facilitée par l'engagement des autorités à améliorer la couverture, la transparence et la gestion des finances publiques, en particulier pour couvrir les entreprises publiques. L'attention que les autorités continuent de porter à l'amélioration du cadre institutionnel et législatif de la gestion de la dette reste essentielle pour préserver la viabilité de la dette.

« Pour libérer le potentiel du secteur privé, il est important de maintenir le rythme des réformes structurelles et de continuer à améliorer la protection de l'intégrité financière et la gouvernance. L'achèvement de l'examen de la stratégie d'inclusion financière et l'avancement des réformes connexes amélioreront l'accès financier des groupes vulnérables et des femmes. En outre, le fait de prendre en compte les recommandations formulées par le Groupe d'action financière pour améliorer l'efficacité du système de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme de la Côte d'Ivoire et de renforcer à la fois les marchés publics et le cadre de déclaration d'actifs pour les fonctionnaires renforcera la gouvernance. De nouveaux investissements dans le développement du capital humain, en particulier chez les jeunes et les femmes, rendront la croissance plus inclusive. Le renforcement de la résilience au changement climatique, y compris par le biais d'un éventuel accord futur au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD), sera également important pour une transformation durable de l'économie de la Côte d'Ivoire. »

### **Côte d'Ivoire : principaux indicateurs économiques (2019-23)**

Population (2021): 29 millions      Indice de Gini (2015) : 37,2

PIB par habitant (2021): 2 445 dollars      Espérance de vie : 59 ans

Pourcentage de la population en-dessous du seuil de  
pauvreté (2018) : 39,5%

	2019	2020	2021	2022	2023
--	------	------	------	------	------

Prel Proj,

### **Production**

Croissance du PIB réel (en %)	6,7	0,9	7,4	6,7	6,4
-------------------------------	-----	-----	-----	-----	-----

### **Prix**

Inflation (annual average, %)	0,8	2,4	4,2	5,2	4,7
-------------------------------	-----	-----	-----	-----	-----

### **Finances de l'administration centrale**

Recettes (en % du PIB)	14,2	14,4	15,3	14,8	15,8
------------------------	------	------	------	------	------

Dépenses (en % du PIB)	17,2	20,4	20,7	22,1	21,7
------------------------	------	------	------	------	------

Solde budgétaire (en % du PIB)	-2,2	-5,4	-4,9	-6,8	-5,2
--------------------------------	------	------	------	------	------

Dette publique (en % du PIB)	37,2	46,3	50,9	56,8	58,0
------------------------------	------	------	------	------	------

### **Monnaie et crédit**

Monnaie au sens large (variation en %)	10,8	21,1	18,7	9,0	...
--	------	------	------	-----	-----

Crédit au secteur privé (variation en %)	6,1	9,2	12,5	7,3	...
--	-----	-----	------	-----	-----

### **Balance des paiements**

Compte des transactions courantes (en % du PIB)	-2,2	-3,1	-4,0	-6,9	-5,8
IDE (en % du PIB)	1,2	1,1	1,5	1,4	1,5
Réserves de l'UEMOA (en mois d'importations)	5,6	5,5	5,2	4,1	...
Dette extérieure (en % du PIB)	24,7	29,7	30,9	34,5	35,0

### **Taux de change**

Taux de change effectif réel (variation en %, dépréciation -)	-3,9	5,1	-0,6	-5,2	...
---	------	-----	------	------	-----

Sources : autorités ivoiriennes ; estimations des services du FMI ; Banque mondiale.

Département de la communication du FMI

---

### **RELATIONS AVEC LES MÉDIAS**

**ATTACHÉ DE PRESSE:** TATIANA MOSSOT

**TÉLÉPHONE:**+1 202 623-7100**COURRIEL:** MEDIA@IMF.ORG